

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N° : 107.05.2023

OBJET : Location et maintenance d'une machine à affranchir pour la ville d'Osny

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

Considérant la proposition de contrat pour la location et l'entretien de la machine à affranchir de la Ville d'Osny proposé par la société PITNEY BOWES S.A.S,

DECIDE :

Article 1 :

De signer avec la société PITNEY BOWES S.A.S, Immeuble Le Triangle 9 rue Paul Lafargue CS 20012 93456 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex, un contrat de location entretien d'une machine à affranchir pour un montant annuel de 798 € HT.

Article 2 :

Ledit contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter du 10 février 2023.

Article 3 :

La dépense est inscrite au budget en cours.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le 14 MAI 2023



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

770073445



www.pitneybowes.fr

Immeuble le Triangle
9 rue Paul Lafargue
CS 20012
93456 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

0 825 850 825

Usage Interne :		Opp. N°	OID-04372434
Code V. 1	197869	100%	
Code V. 2			
Code GCN-car			
Ind			
D. aff.	FS PB	Code off.	A16587
Ann. R.			

Contrat de Location Entretien N° 7148833298

Entre: Pitney Bowes, SAS au capital de 11 789 424,25 €, ayant son siège social 9 rue Paul Lafargue, Immeuble le Triangle, CS 20012, 93456 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX, inscrite sous le n° 562 046 233 RCS Bobigny, NAF 7733Z, N° TVA Intracommunautaire FR 34562044235.

Et:

LE LOCATAIRE: Compte client Locataire (si existant) _____

REF. Commande: **NEANT** Mét. variable* Groupe: _____

*En cas de cette case, Le Locataire s'engage à communiquer à PB par écrit (administratif@pb.com) tout changement n° de RM de commande dans les deux mois précédant l'émission de chaque facture à venir.

RAISON SOCIALE: **COMMUNE DE OSNY**

ADRESSE POSTALE: **RUE WILLIAM THORNLEY**

CODE POSTAL: **95520** **VILLE:** **OSNY** **CS:** _____ **TSA:** _____ **RP:** _____

CONTACT: Mme M. **Cheneuil** **TEL:** **0134254200**

EMAIL: **m.cheneuil@ville-osny.fr**

SIRET: **2 1 9 5 0 4 7 6 8 0 0 1 2 4** **TVA:** _____

INSTALLATION: à compléter uniquement si informations différentes du Locataire Compte client Installé (si existant) _____

RAISON SOCIALE: _____

ADRESSE POSTALE: _____

CODE POSTAL: _____ **VILLE:** _____

CONTACT: Mme M. _____ **TEL:** _____

EMAIL: _____

SIRET: _____

EMAIL: _____

Co-responsabilités obligatoires et contraintes de livraisons (qualités, dates de livraisons, codes d'accès, etc...)

FACTURATION: à compléter uniquement si informations différentes du Locataire et/ou de l'installateur Mettre Installation Compte client Facturé (si existant) _____

RAISON SOCIALE: _____

ADRESSE POSTALE: _____

CODE POSTAL: _____ **VILLE:** _____ **CS:** _____ **TSA:** _____ **RP:** _____

CONTACT: Mme M. _____ **TEL:** _____

EMAIL: _____

SIRET: _____ **TVA:** _____

SIRET CHORUS: _____ **CODE SERVICE CHORUS:** _____

CONDITIONS PARTICULIERES : le contrat a pour objet la location et l'entretien des matériels ci-dessous aux conditions suivantes :

Code(s) Produit(s) - avec accessoire(s) et périphérique(s) éventuel(s)	Qté(s)	Désignation	Lissé sur pièce	Nombre de cycles annuels prévus au contrat ¹
PACKFIDINVIEW	1	Pack fidélité Inview		
FRINV01	1	Licence INVIEW machine unique	X	
KITDM425-1FR	1	Machine à affranchir DM425c	X	80000
KITMP40C	1	Plateau de pesée externe 12kg (MP30)	X	
Coffret Inviewlink	1	Abonnement mise à jour des bulles postales et troncarts	X	

¹ Tout dépassement du nombre de cycles prévu au Contrat donnera lieu à une facturation complémentaire conformément aux dispositions de l'article 6.3

DUREE :
 Le présent contrat est conclu pour une durée irrévocable de Ann Trimestres

LE LOYER INITIAL DE REFERENCE¹ SERA DE : € Hors Taxes + TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture

(1) Le loyer de référence est un loyer annuel pour les Contrats dont la durée est exprimée en années et un loyer trimestriel pour les Contrats dont la durée est exprimée en trimestres. En signant ce contrat, le Locataire reconnaît avoir pris connaissance de l'article 9 des conditions générales. Ainsi, les facturations suivantes seront établies sur la base du loyer initial majoré de cet article.

DATE DE LIVRAISON / ACTIVATION SOUHAITEE (date convenue avec le Locataire):
 Cette date de livraison convenue avec le Locataire est conditionnée à la bonne réception par Pitney Bowes de l'ensemble des documents contractuels, signés et datés par le Locataire dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de l'offre commerciale correspondante.

FACTURATION : A date anniversaire Année civile Paiement par mandat Administratif, terme à échoir (réservé aux seuls établissements publics)

ANCIEN(S) CONTRAT(S) :
 Si Machine à Affranchir: N° de contrat Pitney Bowes procédera par défaut au transfert automatique de la (des) filière(s) publicitaire(s) active(s) sur l'ancienne machine à affranchir Pitney Bowes vers la nouvelle machine à affranchir installée, avec application des conditions mentionnées dans l'article 6. En cas de refus du transfert automatique, le client effectuera la suppression de la (des) filière(s) publicitaire(s) active(s) sur le site dédié www.envelopemessaging.com
 Si Autre(s) Matériel(s): N° de contrat(s)

Le Locataire accepte tacitement que le mandat SEPA récurrent actuellement utilisé dans le cadre des règlements des factures liées à (aux) ancien(s) contrat(s) identifié(s) ci-dessus sera utilisé pour le bon règlement des factures liées à ce nouveau contrat. Dans le cas contraire, le Locataire complètera et signera le nouveau mandat SEPA joint ci-dessous

DISPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES
 L'ensemble des données et conditions particulières sus-mentionnées ainsi que les Conditions Générales de Location Pitney Bowes sont applicables sur toute la durée du présent contrat.
PROX FERMES sur toute la durée du présent contrat, hors consommables.
 ..
 ..
 Se référer au marché public référencé précédemment.

Le présent contrat prend effet à compter de la date de signature des préavis par le Locataire dans les conditions stipulées à l'article 19 alinéa 1.
 La signature du Locataire vaut demande irrévocable de location. Le Locataire accepte de subordonner l'entrée en vigueur du contrat à l'acceptation par le service Crédit de Pitney Bowes, comme expliqué dans la clause 1.

POUR LE LOCATAIRE (signature habilitée à ratifier le contrat au nom et pour le compte du Locataire)
 En signant le présent contrat, le Locataire manifeste avoir pris connaissance des conditions du présent contrat de location et des Conditions Générales (version CC - 11.20 / LSF033 AP 11-20) disponibles à l'adresse pb.com/fr/cc et les acceptez, y compris la clause attributive de juridiction (l'article 25).

Informations à compléter en cas de signature Electronique: **OU** Informations à compléter de façon lisible et uniquement en cas de signature manuscrite:
 M. Mme. Date:



LE MAIRE

JM. LEVESQUE

NOM:
 Prénom:
 Qualité / Fonction:
 Signature et cachet commercial du Locataire (obligatoire)

PITNEY BOWES: NOM: Sabrina ZENAGUI Signature Pitney Bowes: Suivi admin: